

Bonnac-la-Côte, le 18 mai 2020

Le Maire,

aux

Parents d'élèves de l'école Bel Horizon

Objet : Préparation de la rentrée scolaire du 2 juin 2020

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Le confinement a été une expérience marquante pour chacune et chacun d'entre nous.

Nous avons tous nos parcours personnels et avons, au gré de nos vies d'adultes, traversé ces dernières semaines avec gravité et responsabilité.

Nos enfants ont également vécu ces moments avec leurs yeux et leur innocence.

Le confinement mis en place le mardi 17 mars 2020 à 12h a transformé leur scolarité. Les outils numériques ont permis de garantir à tous les membres de la communauté éducative, aux élèves et aux familles une continuité pédagogique dans les meilleures conditions. Nous tenons à remercier les enseignants et les parents pour leur implication dans cette réelle continuité pédagogique.

Depuis le lundi 11 mai, cette période particulière a touché à sa fin, et nous avons basculé vers un après-confinement, progressif et méthodique.

Ayant anticipé, autant que possible ce moment, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative – équipe enseignant, élus, représentant des parents au conseil d'école et personnels nous avons décliné très scrupuleusement le protocole sanitaire de reprise progressive des enseignements.

Depuis 2 semaines, nous ajustons celui-ci pour une montée en charge telle que présentée.

Pour mémoire, le protocole incontournable repose sur les cinq principes généraux : la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels, l'information et la « formation » des personnels.

Pour rappel, pendant cette période à venir, le choix de scolarisation ou non des enfants reste de la responsabilité des parents. La continuité pédagogique restant assurée pour les enfants ne fréquentant pas l'école.

La note jointe précise les conditions et capacités d'accueil maximales pour la période à venir.

Le directeur d'école, les enseignants et le responsable des services municipaux restent à votre disposition pour répondre aux questions relatives à ces dispositions.



Le Maire,
Claude BRUNAUD